

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 01620

Numéro SIREN : 514 953 850

Nom ou dénomination : SAM IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 03/11/2020 sous le numéro de dépôt 10013

SAM IMMOBILIER
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 575.000 euros
Siège social : Le Domaine de la Gratiane
1, rue Frédéric Chopin
13320 BOUC BEL AIR
RCS AIX-EN-PROVENCE
SIREN N° 514 953 850

BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET

ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2019

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Désignation de l'entreprise :		SAM IMMOBILIER		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		1 2				
Adresse de l'entreprise		1 RUE FREDERIC CHOPIN		13320 BOUC BEL AIR		Durée de l'exercice précédent*		1 2		
Numéro SIRET*		5 1 4 9 5 3 8 5 0 0 0 0 2 1						Néant ☐ *		
				Exercice N clos le.		3 1 1 2 2 0 1 9		N-1		
				Brut		Amortissements, provisions		Net		
				1		2		3		
								4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC						
	Frais de développement *	CX		CQ						
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		25 816		14 106		
	Fonds commercial (1)	AH		AI						
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK						
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM						
	Terrains	AN		AO						
	Constructions	AP		AQ						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS						
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		182 438		220 441		
Immobilisations en cours	AV		AW				41 427			
Avances et acomptes	AX		AY							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT						
	Autres participations	CU		CV		28 000		25 450		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC						
	Autres titres immobilisés	BD		BE						
	Prêts	BF		BG						
Autres immobilisations financières*	BH		BI		1 864		1 774			
TOTAL (II)		BJ		BK		208 254		264 411		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
		En cours de production de biens	BN		BO					
		En cours de production de services	BP		BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
		Marchandises	BT		BU					
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW					
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		1 971 857		1 515 850	
		Autres créances (3)	BZ		CA		8 198 318		8 376 942	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		1 502 901		1 500 350	
DIVERS	Disponibilités	CF		CG		135 960		267 808		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		22 225		36 800		
	TOTAL (III)	CJ		CK		11 831 260		11 697 749		
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
Ecart de conversion actif* (VI)		CN								
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		IA		208 254		12 095 671		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(1)		(3) Part à plus d'un an :		
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :						Créances :		

Désignation de l'entreprise : SAM IMMOBILIER

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :575.000.....)	DA	575 000	575 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	2 786 407	2 706 106
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	57 500	57 500
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	398	398
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 305 649	1 080 800
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	4 724 954	4 419 805
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	281 105	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	281 105	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 523 526	3 019 944
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 966 551	1 873 334
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	325 608	196 111
	Dettes fiscales et sociales	DY	787 543	1 102 948
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 402 384	1 318 730
	Compte régul. Produits constatés d'avance (4)	EB	84 000	
	TOTAL (IV)	EC	7 089 613	7 511 067
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	12 095 671	11 930 872
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	7 089 613	7 511 067
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	2 499 967	3 000 000

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAM IMMOBILIER

Néant ☐ *

			Exercice N				Exercice (N-1)	
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	FD		FE		FF		
			services*	FG	3 962 851	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		3 962 851	FK		FL	3 962 851
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	34 374	80 549
	Autres produits (1) (11)					FQ	941	995
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	3 998 166	3 091 099
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 278 235	894 092
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	66 823	43 305
	Salaires et traitements*					FY	975 185	866 951
	Charges sociales (10)					FZ	448 050	378 562
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	50 793	34 255
			- dotations aux provisions			GB		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	2 212	51 433
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 821 298	2 268 598
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	1 176 868	822 501
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	956 399	904 050
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	6 370	350
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	6 370	350
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	105 706	90 517
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	105 706	90 517
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(99 336)	(90 167)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	2 033 932	1 636 384	

Désignation de l'entreprise : SAM IMMOBILIER

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	51 510	100 474	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	51 510	100 474	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	95 216	58 543	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF		1 900	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG	281 105		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	376 321	60 443	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(324 811)	40 031	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices *										HK	403 472	595 615	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	5 012 445	4 095 974	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	3 706 797	3 015 174	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	1 305 649	1 080 800	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP			
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								IX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								AI	34 374	29 799	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)												
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9						
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A8		dont cotisations Madelin	A7						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
Cf état annexe										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
										376 320		51 510	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Titres immobilisés	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Honoraires des commissaires aux comptes	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 12 095 671.46 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 962 851.06 Euros et dégageant un bénéfice de 1 305 648.74 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

- les frais de lancement des filiales sont désormais comptabilisés en soustraction (au lieu d'une comptabilisation en classe 62) afin de présenter des états de gestion nets des frais refacturés,
- les conventions des honoraires de gestion ont fait l'objet en 2019 de modifications. Les honoraires sont désormais appelés selon le rythme suivant :
 - 20% à la signature du foncier
 - 20% à la signature des marchés
 - 40% au suivi chantier
 - 10% à la livraison
 - 10% GPA : l'année de garantie de parfait achèvement.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 812 105
Autres créances	3 819
Total	1 815 924

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	23 559
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 107
Dettes fiscales et sociales	80 269
Autres dettes	33 027
Total	172 962

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	22 225
Total	22 225
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	84 000
Total	84 000

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 10 800 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Avals et cautions	1 500 000
Autres engagements donnés :	1 500 000
- Pour une ouverture de crédit en compte courant d'un montant maximal de 3 000 000 €	
Nantissement du compte à terme	1 500 000
Total (1)	3 000 000
(1) Dont concernant les dirigeants	1 500 000

Détail des cautions données

Cautions données au profit du	: CIC LYONNAISE DE BANQUE
Nom des personnes ayant donné leur caution	: Alain ROSTAN
Montant initial de la caution	: 1 300 000
Montant restant dû de la caution	: 1 300 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Cautiun donn��e au profit du	: CIC LYONNAISE DE BANQUE
Nom des personnes ayant donn�� leur cautiun	: Alain ROSTAN
Montant initial de la cautiun	: 200 000
Montant restant d�� de la cautiun	: 200 000

Cautiun donn��e au profit du	: CIC LYONNAISE DE BANQUE
Nom des personnes ayant donn�� leur cautiun	: AR INVESTISSEMENT
Montant initial de la cautiun	: 300 000
Montant restant d�� de la cautiun	: 300 000

SAM IMMOBILIER
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 575.000 euros
Siège social : Le Domaine de la Gratiane
1, rue Frédéric Chopin
13320 BOUC BEL AIR
RCS AIX-EN-PROVENCE
SIREN N° 514 953 850

AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE

PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2020

TROISIEME RESOLUTION

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter comme suit le bénéfice net de l'exercice s'élevant à la somme de 1.305.649 Euros :

- Au poste « Autres Réserves » 305.149 Euros
- A titre de dividende 1.000.500 Euros

Le dividende unitaire s'élèvera ainsi à 17,40 Euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} octobre 2020.

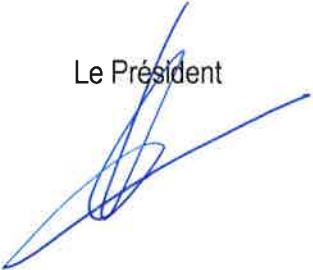
L'assemblée reconnaît avoir été informée que ce dividende de 1.000.500 Euros est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %, soit une taxation globale de 30 %.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à la l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2019	1.000.500 €		
31/12/2017	1.000.500 €		
31/12/2016	800.400 €		

Le Président



SAM IMMOBILIER

Société par actions simplifiée au capital de 575.000 euros

RCS Aix 514 953 850

Le Domaine de la Gratiane

1 rue Frédéric Chopin

13320 – BOUC BEL AIR

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2019

A l'assemblée générale de la société Sam Immobilier,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **Société Sam Immobilier** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par lae Président le 01 Avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la **Société Sam Immobilier** à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Le paragraphe « Titres immobilisés », de l'annexe des comptes sociaux expose les règles et méthodes d'évaluation des Titres de Participation. Nos travaux ont consisté à examiner, les données et hypothèses retenues, la documentation fournie ainsi que les évaluations qui en résultent. Nous nous sommes assurés du caractère approprié de l'information donnée dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous portons à votre connaissance les informations suivantes :

- Au cours de l'exercice écoulé, nous avons souscrit 95 % du capital des sociétés civiles de construction vente ci-après désignées :

- AIX PAR NATURE Société Civile de Construction Vente au capital de 1.000 euros dont le siège social est Le Domaine de la Gratiane – 1, rue Frédéric Chopin - 13320 BOUC BEL AIR, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Aix-en-Provence (13), et identifiée au Répertoire SIREN sous le numéro 854 046 547.

- COULEUR PROVENCE Société Civile de Construction Vente au capital de 1.000 euros dont le siège social est Le Domaine de la Gratiane – 1, rue Frédéric Chopin - 13320 BOUC BEL AIR, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Aix-en-Provence (13), et identifiée au Répertoire SIREN sous le numéro 854 032 257.

- LES BORDS DE MER Société Civile de Construction Vente au capital de 1.000 euros dont le siège social est Le Domaine de la Gratiane – 1, rue Frédéric Chopin - 13320 BOUC BEL AIR, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Aix-en-Provence (13), et identifiée au Répertoire SIREN sous le numéro 879 733 004.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

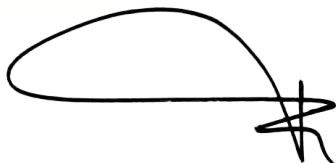
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport en fait partie intégrante.

Fait à Aix-en-Provence, le 16 Septembre 2020,

Sud Audit Consulting
Commissaire aux Comptes
André COFFRE.



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

SAM IMMOBILIER

1 RUE FREDERIC CHOPIN
LE DOMAINE DE LA GRATIANE
13320 BOUC BEL AIR

COMPTES ANNUELS

SARL GRISONI GENOT LOISEL ASSOCIEES
*11 IMPASSE DU JASMIN ETOILE
LE JARDIN DES ESSENCES
13320 BOUC BEL AIR
04 42 91 06 55*

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	39 922	25 816	14 106	14 134	28-	0.20-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	402 879	182 438	220 441	150 338	70 103	46.63
	Immobilisations en cours				41 427	41 427-	100.00-
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	28 000		28 000	25 450	2 550	10.02
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières	1 864		1 864	1 774	90	5.07
	Total II	472 665	208 254	264 411	233 123	31 288	13.42
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés	1 971 857		1 971 857	1 515 850	456 007	30.08
	Autres créances	8 198 318		8 198 318	8 376 942	178 624-	2.13-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	1 502 901		1 502 901	1 500 350	2 551	0.17
	Disponibilités	135 960		135 960	267 808	131 848-	49.23-
	Charges constatées d'avance (3)	22 225		22 225	36 800	14 574-	39.60-
	Total III	11 831 260		11 831 260	11 697 749	133 512	1.14
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	12 303 925	208 254	12 095 671	11 930 872	164 799	1.38

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12		Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 575 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	575 000		575 000			
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles	2 786 407		2 706 106		80 300	2.97
	Réserves réglementées	57 500		57 500			
	Autres réserves						
	Report à nouveau	398		398			
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 305 649		1 080 800		224 848	20.80
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	4 724 954		4 419 805		305 149	6.90
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
DETTE (1)	Provisions pour risques Provisions pour charges	281 105				281 105	
	Total III	281 105				281 105	
Comptes de Régularisation	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	2 523 526		3 019 944		496 418	16.44
	Emprunts et dettes financières diverses	1 966 551		1 873 334		93 217	4.98
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	325 608		196 111		129 497	66.03
	Dettes fiscales et sociales	787 543		1 102 948		315 405	28.60
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Comptes de Régularisation	Autres dettes	1 402 384		1 318 730		83 654	6.34
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	84 000				84 000	
	Total IV	7 089 613		7 511 067		421 454	5.61
Comptes de Régularisation	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		12 095 671		11 930 872		164 799	1.38

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

7 089 613

7 511 067

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N31/12/201912			Exercice N-131/12/201812		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	3 962 851		3 962 851	3 009 556		953 295	31.68
Chiffre d'affaires NET	3 962 851		3 962 851	3 009 556		953 295	31.68
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			34 374	80 549		46 175	57.33
Autres produits			941	995		54	5.38
Total des Produits d'exploitation (I)			3 998 166	3 091 099		907 067	29.34
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 278 235	894 092		384 143	42.96
Impôts, taxes et versements assimilés			66 823	43 305		23 518	54.31
Salaires et traitements			975 185	866 951		108 235	12.48
Charges sociales			448 050	378 562		69 488	18.36
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			50 793	34 255		16 537	48.28
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			2 212	51 433		49 221	95.70
Total des Charges d'exploitation (II)			2 821 298	2 268 598		552 699	24.36
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 176 868	822 501		354 367	43.08
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			956 399	904 050		52 349	5.79
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	6 370		350		6 020	NS
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	6 370		350		6 020	NS
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	105 706		90 517		15 189	16.78
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	105 706		90 517		15 189	16.78
2. Résultat financier (V-VI)	99 336		90 167		9 168	10.17
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 033 932		1 636 384		397 548	24.29
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	51 510		100 474		48 964	48.73
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	51 510		100 474		48 964	48.73
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	95 216		58 543		36 673	62.64
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			1 900		1 900	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	281 105				281 105	
Total VIII	376 321		60 443		315 878	522.60
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	324 811		40 031		364 842	911.39
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	403 472		595 615		192 143	32.26
Total des produits (I+III+V+VII)	5 012 445		4 095 974		916 471	22.37
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 706 797		3 015 174		691 623	22.94
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 305 649		1 080 800		224 848	20.80

SAM IMMOBILIER

1 RUE FREDERIC CHOPIN
LE DOMAINE DE LA GRATIANE
13320 BOUC BEL AIR

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

SARL GRISONI GENOT LOISEL ASSOCIEES
11 IMPASSE DU JASMIN ETOILE
LE JARDIN DES ESSENCES
13320 BOUC BEL AIR
04 42 91 06 55

ANNEXE

SOMMAIRE

Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Titres immobilisés	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Honoraires des commissaires aux comptes	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 12 095 671.46 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 962 851.06 Euros et dégageant un bénéfice de 1 305 648.74 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

- les frais de lancement des filiales sont désormais comptabilisés en soustraction (au lieu d'une comptabilisation en classe 62) afin de présenter des états de gestion nets des frais refacturés,
- les conventions des honoraires de gestion ont fait l'objet en 2019 de modifications. Les honoraires sont désormais appelés selon le rythme suivant :
 - 20% à la signature du foncier
 - 20% à la signature des marchés
 - 40% au suivi chantier
 - 10% à la livraison
 - 10% GPA : l'année de garantie de parfait achèvement.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 812 105
Autres créances	3 819
Total	1 815 924

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	23 559
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 107
Dettes fiscales et sociales	80 269
Autres dettes	33 027
Total	172 962

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	22 225
Total	22 225
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	84 000
Total	84 000

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 10 800 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Avals et cautions	1 500 000
Autres engagements donnés :	1 500 000
-Pour une ouverture de crédit en compte courant d'un montant maximal de 3 000 000 €	
Nantissement du compte à terme	1 500 000
Total (1)	3 000 000
(1) Dont concernant les dirigeants	1 500 000

Détail des cautions données

Caution donnée au profit du	: CIC LYONNAISE DE BANQUE
Nom des personnes ayant donné leur caution	: Alain ROSTAN
Montant initial de la caution	: 1 300 000
Montant restant dû de la caution	: 1 300 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Caution donnée au profit du	:	CIC LYONNAISE DE BANQUE
Nom des personnes ayant donné leur caution	:	Alain ROSTAN
Montant initial de la caution	:	200 000
Montant restant dû de la caution	:	200 000

Caution donnée au profit du	:	CIC LYONNAISE DE BANQUE
Nom des personnes ayant donné leur caution	:	AR INVESTISSEMENT
Montant initial de la caution	:	300 000
Montant restant dû de la caution	:	300 000

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : SAM IMMOBILIER										Néant		*						
CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1			Augmentations								
										Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3						
INCO	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					CZ				D8			D9					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					KD	37 890			KE			KF	2 032				
CORP	Terrains					KG				KH			KI					
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants		L9				KJ			KK			KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants		M1				KM			KN			KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *			Dont Composants	M2				KP			KQ			KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			Dont Composants	M3				KS			KT			KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *						KV	143 949		KW			KX	71 603			
		Matériel de transport *						KY	34 636		KZ			LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	105 459		LC			LD	47 232			
		Emballages récupérables et divers *						LE			LF			LG				
	Immobilisations corporelles en cours						LH	41 427		LI			LJ					
	Avances et acomptes						LK			LL			LM					
	TOTAL III						LN	325 470		LO			LP	118 835				
	FIN	Participations évaluées par mise en équivalence					8G				8M			8T				
		Autres participations					8U	25 450			8V			8W	2 850			
		Autres titres immobilisés					1P				1R			1S				
Prêts et autres immobilisations financières					1T	1 774			1U			1V	90					
TOTAL IV					LQ	27 224			LR			LS	2 940					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	390 584			0H			0J	123 808					
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions			Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3			Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence							
					par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2					Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4						
INCO	Frais d'établissement et de développement TOTAL I			IN			C0			D0			D7					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II			IO			LV			LW	39 922		1X					
CORP	Terrains			IP			LX			LY			LZ					
	Constructions	Sur sol propre		IQ			MA			MB			MC					
		Sur sol d'autrui		IR			MD			ME			MF					
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS			MG			MH			MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT			MJ			MK			ML					
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers			IU			MM			MN	215 552		MO				
		Matériel de transport			IV			MP			MQ	34 636		MR				
		Matériel de bureau et mobilier informatique			IW			MS			MT	152 691		MU				
		Emballages récupérables et divers *			IX			MV			MW			MX				
	Immobilisations corporelles en cours			MY			MZ	41 427		NA			NB					
	Avances et acomptes			NC			ND			NE			NF					
	TOTAL III			IY			NG	41 427		NH	402 879		NI					
	FIN	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ			0U			M7			0W				
Autres participations			10			0X	300		0Y	28 000		0Z						
Autres titres immobilisés			11			2B			2C			2D						
Prêts et autres immobilisations financières			12			2E			2F	1 864		2G						
TOTAL IV			I3			NJ	300		NK	29 864		2H						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14			0K	41 727		0L	472 665		0M						

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAM IMMOBILIER

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
	Autres immobilisations incorporelles	PE	23 756	PF	2 060	PG		PH	25 816
TOTAL II									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
		PZ		QA		QB		QC	
Installations techniques, matériel et outillage industriels									
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	66 769	QE	19 680	QF		QG	86 449
	Matériel de transport	QH	14 635	QI	6 928	QJ		QK	21 563
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	52 301	QM	22 125	QN		QO	74 426
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	133 705	QV	48 733	QW		QX	182 438
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	157 461	ØP	50 793	ØQ		ØR	208 254

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice									
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel										
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6								
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1								
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8								
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6								
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4								
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2								
Inst. techniques nat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9								
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7								
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5								
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3								
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1								
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8								
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO								
Total général (I+II+III+IV)		NP			NQ			NR			NS			NT			NU			NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY		Total général non ventilé (NW - NY)			NZ								

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAM IMMOBILIER

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SAM IMMOBILIER										Néant ☐		*		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3				
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL			UM			UN			
	Prêts (1) (2)				UP			UR			US			
	Autres immobilisations financières				UT	1 864		UV	(1)		UW	1 865		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA									
	Autres créances clients				UX	1 971 857		1 971 857						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * ☐ ☐)				Z1									
	Personnel et comptes rattachés				UY	3 751		3 751						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	169 116		169 116						
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	51 627		51 627						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN									
		Divers			VP									
	Groupe et associés (2)				VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	7 973 824		7 973 824						
	Charges constatées d'avance				VS	22 225		22 225						
	TOTAUX				VT	10 194 264		☐	10 192 399		☐	1 865		
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD									
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4			
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y										
Autres emprunts obligataires (1)				7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG	2 523 526		2 523 526							
		à plus de 1 an à l'origine		VH										
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A										
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	325 608		325 608							
Personnel et comptes rattachés				8C	37 922		37 922							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	194 110		194 110							
Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices		8E	41 624		41 624							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VW	488 045		488 045							
		Obligations cautionnées		VX										
		Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	25 842		25 842							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J										
Groupe et associés (2)				VI	1 966 551		1 966 551							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	1 402 384		1 402 384							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				Z2										
Produits constatés d'avance				8L	84 000		84 000							
TOTAUX				VY	7 089 613		☐	7 089 613						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques			☐		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK			* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						